

CIRCULAIRE n° 000429

du 04-12-02

<b>Objet</b>	: Recommandation aux professeurs de français des classes terminales
<b>Réseaux</b>	: Communauté française
<b>Niveaux et services</b>	: Secondaire (ordinaire)
<b>Période</b>	: 15 novembre 2002

- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française,
- Aux Membres du service d'Inspection

POUR INFORMATION

- A l'association de Parents de l'Enseignement officiel.

<b>Autorités</b>	:	Ministre	<b>Signataire</b>	: Pierre Hazette
<b>Gestionnaires</b>	:	AGERS		
<b>Personne(s) ressources)</b>	:	Inspection générale de l'Enseignement secondaire		
<b>Référence facultative</b>	:			

<b>Renvoi</b>	:	
<b>Nombre de pages</b>	:	texte : 2
<b>Téléphone pour duplicata</b>	:	
<b>Mots clés</b>	:	

- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française;

- Aux Membres du service d'Inspection

POUR INFORMATION

- A l'association de Parents de l'Enseignement officiel.

**objet: Recommandations aux professeurs de français des classes terminales des Humanités Izénérales et technologiques.**

Madame, Monsieur,

Le programme de français pour le 3<sup>ème</sup> degré des Humanités générales et technologiques -Enseignement général et technique de transition - (réf : 60/2000/240) prescrit d'imposer aux élèves - et de certifier - huit travaux écrits de production par année (p. 44) et, en 6<sup>ème</sup> année, un minimum de cinq dissertations (p. 47), à côté de textes informatifs (tels que le compte rendu, le résumé, la synthèse de plusieurs textes).

Afin de répondre aux interrogations d'un grand nombre de professeurs, il convient d'apporter les précisions suivantes à ce sujet.

Par « dissertation », terme générique, il faut entendre une grande variété de textes argumentés.

La dissertation, tâche-problème par excellence, désigne un exercice complexe qui nécessite la mobilisation d'un grand nombre de « savoirs », de « savoir-faire » et d'« attitudes » à activer conjointement.

L'énoncé du sujet peut être, comme le veut la tradition, une citation d'auteur, une maxime ou un aphorisme. Mais l'énoncé peut aussi se présenter sous la forme d'un texte plus long, qui constituera un « support à l'argumentation » ou une « aide à l'invention »; dans ce cas, il pourra s'agir en premier lieu de résumer ce texte avant de le commenter et de le discuter. Si l'énoncé du sujet est un texte oral, les élèves pourront prendre des notes avant d'écrire résumé et discussion. Si les élèves reçoivent un dossier de plusieurs textes, ils devront d'abord en élaborer une synthèse. Bref, la plupart des dissertations comportent une partie informative (résumé, synthèse) et une partie personnelle, persuasive.

Dans cette perspective, la dissertation peut désigner divers exercices et offrir bien des sujets.

À titre d'illustrations, et sans aucune ambition d'exhaustivité, citons :

- le compte rendu critique d'un débat (radiophonique, par exemple);
- la critique d'un exposé oral;

- la synthèse critique de plusieurs textes traitant d'un même sujet culturel;
- la discussion d'une citation d'auteur;
- le résumé et le commentaire critique d'un essai court;
- le résumé et le commentaire critique d'une pièce de théâtre;
- le résumé et la critique d'un roman...
- ...

On l'aura compris: dans un plan de formation à l'écriture - qui devrait idéalement s'étaler sur plusieurs années -, les professeurs veilleront à développer progressivement les diverses compétences qui peuvent précéder la rédaction d'une dissertation et intervenir à l'occasion de celle-ci. De cette façon, ils répondront aux exigences des référentiels et des programmes.

En 6e année, la dissertation, ainsi préparée, dissertation au sens large du terme, conservera sa pleine valeur. Elle apprendra à l'élève à discerner le thème et la thèse dans l'expression condensée d'un raisonnement; à pratiquer l'analyse d'une pensée, fût-elle exprimée de manière paradoxale, outrée ou caricaturale, et à lui donner toute sa profondeur; à développer et à défendre des arguments et des contre arguments...

Ainsi conçue, la dissertation aura valeur d'organisatrice de la pensée.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la présente.

Bruxelles, le 4 novembre 2002

Le Ministre de l'Enseignement secondaire  
et de l'Enseignement spécial,  
  
Pierre HAZETTE